



Un ralentisseur (type coussin berlinois) a été installé à la mi-mars par les agents communaux chemin des lavoirs à hauteur de l'ancien château d'eau; la vitesse sur cette portion de voie, qui mène au nouveau complexe scolaire, est désormais limitée à 30 Km/h.

Les riverains se plaignaient de la vitesse excessive des véhicules dans cette rue.